

Banque Tunisienne de Solidarité



AVIS DE VENTE AUX PLUS OFFRANTS N°01/2022 DE VEHICULES IJARA

La Banque Tunisienne De Solidarité BTS Bank se propose de mettre en vente aux plus offrants les véhicules de service usagés suivants :

N°	Marque véhicule	Immatriculation	Type commercial	Energie	Date mise en circulation	Observations
1	Isuzu	1205 TU 211	D Max	GASOIL	16/06/2019	Avec carte grise

Ces véhicules sont visibles du **Mercredi 15/06/2022** jusqu'au **Mercredi 22/06/2022** sauf Samedi et Dimanche, du **09H00 à 16H00** au siège de la BTS Bank sis à 56 Avenue Mohamed V. Tunis 1002.

Le droit de visite est fixé de 10 dinar, versable au compte N° **27-999-0000300100300-19** ouvert à la succursale de la BTS.

Les offres doivent contenir :

- 1-** Le formulaire comprenant les conditions de participation, à retirer auprès des Services Administratifs de la Banque et à remplir soigneusement avec signature légalisée.
- 2-** Une photocopie de la carte d'identité Nationale du soumissionnaire (pour les personnes physiques), et un extrait du registre de commerce ou un extrait du registre national des entreprises de date valable avec une photocopie de la carte d'identité Nationale du gérant (pour les personnes morales).
- 3-** Une caution provisoire sous forme d'un chèque bancaire/postale certifié au **nom de la BTS Bank** et d'un montant égal à **10%** de l'offre proposée pour le véhicule.

Les offres doivent être envoyées dans **une enveloppe fermée** au nom de **Mr le Directeur Général de la BTS** : 56 Avenue Mohamed V 1002 Tunis, par voie postale recommandé ou par rapide poste ou déposée directement au bureau d'ordre central de la BTS Bank (56 Avenue Mohamed V 1002 Tunis).

L'enveloppe doit porter la mention :

A NE PAS OUVRIR – AVIS DE VENTE AUX PLUS OFFRANTS N°01/2022 DE VEHICULES IJARA

Le règlement s'effectue par chèque certifié ou par versement en espèce au compte de la BTS Bank ouvert à la succursale Mohamed V sous le RIB **27 999 000 0300 100 300 19**.

- L'enlèvement des véhicules vendus doit se faire immédiatement après l'accomplissement de l'acte de vente.
- Les soumissionnaires non retenus peuvent récupérer leurs chèques certifiés au plus tard **15 jours** après la date de signature du PV de vente.
- Tout soumissionnaire qui dénonce à compléter les procédures de vente dans un délai de **5 jours** au maximum à partir de son invitation sera exclu tout en perdant son droit à restituer le montant de 10% de son offre proposée.
- **Le dernier délai de réception des offres est fixé au Mercredi 29/06/2022, le cachet du bureau d'ordre central de la BTS faisant foi.** Toute offre parvenue directement ou par voie postale au bureau d'ordre centrale de la Banque après les délais sera rejetée
- La Banque Tunisienne De Solidarité se réserve le droit de ne pas concrétiser la vente, si les prix proposés jugés insuffisants
- Pour des plus amples informations, les personnes intéressées peuvent contacter le numéro : 71.84 40 40